

<i>En millions d'euros ; en autorisations d'engagement (AE)</i>	LFI 2018	PLF 2019 à périmètre constant	Évolution PLF 2019 constant/ LFI 2018	Mesure de transfert et de périmètre en PLF	PLF 2019 à périmètre courant
TOTAL Transferts financiers de l'Etat aux collectivités territoriales	104 769	107 849	3%	3 599	111 448
Concours de l'Etat en faveur des collectivités territoriales (hors crédits DGCL)	48 258	48 654	1%	-10	48 645
Prélèvements sur les recettes de l'État	40 347	40 485	0%	-14	40 470
Dotation globale de fonctionnement (1)	26 960	26 959	0%	-6	26 953
Dotation spéciale pour le logement des instituteurs	13	11	-13%	-	11
Compensation des pertes de base de la taxe professionnelle et de redevance des mines	74	74	0%	-	74
Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	5 612	5 649	1%	-	5 649
PSR de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	2 079	2 200	6%	-	2 200
Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale (Dot*)	530	500	-6%	-	500
Dotation élu local	65	65	0%	-	65
PSR de l'Etat au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse	41	41	0%	-	41
Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion (2)	500	500	0%	-8	492
Dotation départementale d'équipement des collèges	326	326	0%	-	326
Dotation régionale d'équipement scolaire	661	661	0%	-	661
Dotation globale de construction et d'équipement scolaire	3	3	0%	-	3
Dotation de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle	2 940	2 977	1%	-	2 977
Dotation de compensation de la réforme de la taxe sur les logements vacants	4	4	0%	-	4
Dotation de compensation de la réforme de la fiscalité à Mayotte	99	107	8%	-	107
Dotation de garantie des versements des FDPTP	333	284	-15%	-	284
Fonds de compensation des nuisances aéroportuaires	7	7	0%	-	7
PSR de compensation du versement transport	82	91	10%	-	91
PSR Guyane	18	27	50%	-	27
Mission "Relations avec les collectivités territoriales" (hors crédits DGCL)	3 790	3 882	2%	5	3 887
Dotation équipement des territoires ruraux	1 046	1 046	0%	-	1 046
Dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements	615	570	-7%	-	570
Dotation pour les titres sécurisés	40	40	0%	-	40
Régisseur police municipale	1	1	0%	-	1
Dotation d'insularité	4	4	0%	-	4
Dotation de la politique de la ville (ex-DDU)	150	150	0%	-	150
Dotation globale d'équipement des départements (3)	212	296	40%	-	296
Dotation générale de décentralisation	1 541	1 541	0%	-	1 541
Dotation générale de décentralisation Communes	130	130	0%	-	130
Dotation générale de décentralisation Départements	265	265	0%	-	265
Dotation générale de décentralisation Régions	909	909	0%	5	914
Dotation générale de décentralisation Concours particuliers	236	236	0%	-	236
Subventions communes en difficulté (4)	2	54	2600%	-	54
Dotation calamités publiques	40	40	0%	-	40
Dotations Outre-mer	140	141	1%	-	141
TVA des régions	4 122	4 287	4%	-	4 287
Transferts financiers divers	18 497	20 341	10%	3 700	24 041
Subventions de fonctionnement et d'équipement aux collectivités des autres ministères	2 954	3 705	25%	-	3 705
Contrepartie de divers dégrèvements législatifs (5)	15 026	16 158	8%	3 700	19 858
Produit des amendes de police de la circulation et des radars	517	478	-7%	-	478
Fiscalité transférée (hors formation professionnelle et apprentissage)	34 937	35 644	2%	-91	35 553
Fiscalité transférée au titre de l'acte I de la décentralisation (loi du 7 janvier 1983)	12 507	12 958	4%	-	12 958
Cartes grises (régions)	2 244	2 300	2%	-	2 300
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (hors DMTO-RTP)	10 263	10 658	4%	-	10 658
Fiscalité transférée au titre de l'acte II de la décentralisation	12 833	12 885	0%	-76	12 809
Quote-part de TICPE (départements) - RMI/RSA (6)	5 862	5 862	0%	-80	5 782
Acte II hors RSA - Principalement loi "LRL" et compensation de la suppression de la "vignette"	6 971	7 023	1%	-	7 023
dont quote-part de TICPE (régions)	3 490	3 520	1%	4	3 524
dont quote-part de TICPE (départements)	679	679	0%	-	679
dont quote-part de TSCA (départements)	2 802	2 824	1%	-	2 824
Fiscalité transférée suite à la réforme de la fiscalité directe locale	7 397	7 549	2%	-	7 549
Taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) (départements)	3 409	3 430	1%	-	3 430
Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) (communes)	772	790	2%	-	790
Droit départemental d'enregistrement et taxe de publicité foncière (DMTO-RTP)	645	670	4%	-	670
Frais de gestion (TH, TFPB, TFPNB)	2 571	2 659	3%	-	2 659
Fiscalité transférée à divers titres	1 241	1 282	3%	-15	1 267
Quote-part de TSCA au titre de l'article 53 de la LFI pour 2005 (SDIS - départements)	1 096	1 136	4%	-	1 136
Quote-part de TSCA au titre de l'article 11-II de la LFR pour 2006 (BMP de Marseille)	10	10	0%	-	10
Quote-part de TICPE attribuée au Département de Mayotte (7)	77	77	0%	-15	62
Quote-part de TICPE au titre des lois MAPTAM et NOTRe	59	60	2%	-	60
Fiscalité transférée au titre du pacte de confiance et de responsabilité	959	970	1%	-	970
Frais d'assiette et de recouvrement de la TFPB au profit des départements	959	970	1%	-	970
Financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	3 077	3 210	4%	-	3 210
Ressources des régions au titre de la réforme de la formation professionnelle	964	1 004	4%	-	1 004
Quote-part de TICPE	309	309	0%	-	309
Frais de gestion de la TH, de la CVAE et de la CFE	655	695	6%	-	695
Ressources des régions au titre de l'apprentissage	2 113	2 206	4%	-	2 206
Fonds régional de l'apprentissage	1 787	1 870	5%	-	1 870
CAS FNDMA	1 633	1 710	5%	-	1 710
dont part variable	243	325	34%	-	325
dont part fixe	1 390	1 385	0%	-	1 385
TICPE financement de l'apprentissage	154	160	4%	-	160
TICPE - Prime à l'embauche	230	237	3%	-	237
TICPE - TPE Jeunes apprentis	96	99	3%	-	99

Notes de lecture :

- (1) Débasage de la dotation forfaitaire du Département de Mayotte en lien avec la recentralisation du RSA à Mayotte et en Guyane.
- (2) Débasage des parts de FMDI du Département de Mayotte et de la Collectivité territoriale de Guyane en lien avec la recentralisation du RSA à Mayotte et en Guyane.
- (3) Majoration de 84 M€ pour apurer les restes à payer des exercices antérieurs.
- (4) Augmentation principalement liée à la dotation exceptionnelle de soutien à la collectivité de Saint-Martin (50 M€ versés sous conditions).
- (5) Les dégrèvements intègrent le dégrèvement pour la mesure d'exonération de taxe d'habitation (3,7 Md€)
- (6) Minoration de la part de TICPE des départements au titre du RMI/RSA pour tenir compte de la recentralisation du RSA en Guyane.
- (7) Minoration de la part de TICPE du Département de Mayotte pour tenir compte de la recentralisation du RSA.